



MALI
PAYS MINIER PAR
EXCELLENCE

MOT DU MINISTRE POUR UN NOUVEAU PARTENARIAT



Le potentiel minier malien, ce vaste pays de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel, est reconnu comme un des plus importants de l'Afrique. Pays producteur d'or depuis plusieurs décennies, le Mali, depuis son Document de Politique pour le développement du secteur minier adopté en 2019, a mis en place des mécanismes pour la diversification de l'exploitation de ses ressources minérales.

Cette politique de diversification a conduit à la mise en service en 2024 et 2025 de deux mines de lithium, permettant ainsi au Mali de se positionner comme une des plaques tournantes de cette substance stratégique pour le monde en pleine transition écologique. Selon les projections de production de ces mines, le Mali se positionne comme le premier pays exportateur de concentré de spodumène en Afrique et le cinquième dans le monde.

Nous entendons poursuivre cette dynamique en mettant en place les politiques encourageant la prospection de cette substance et d'autres, facilitant les procédures d'investissement minier au Mali mais aussi en luttant avec vigueur contre toutes les formes de menaces et d'infractions à la loi minière.

Les réformes engagées depuis 2022 devront permettre à terme au Mali de disposer d'une réglementation plus forte pensée et conçue pour protéger les intérêts de l'ensemble des acteurs de l'écosystème minier, de faire du secteur minier un pilier de développement économique et de prospérité pour les communautés locales.

Ces réformes permettront également, à court terme, de mettre en place une administration minière calibrée pour les nouveaux défis du secteur minier ; défis liés, entre autres, au Contenu local, à la protection de l'environnement, à la fermeture et à la réhabilitation des sites miniers, à l'encadrement et au contrôle de l'artisanat minier et à la lutte contre l'exploitation illégale des substances minérales. Notre engagement est celui d'un nouveau partenariat au service d'un secteur minier plus fort.

Dans cette brochure, je vous invite à vous familiariser avec les avancées du Mali dans le développement du secteur minier, les grands axes des réformes et surtout la vision qui sous-tend l'action de l'administration minière et de l'ensemble de ses partenaires.

Amadou KEITA
Ministre des Mines du Mali



Les autorités maliennes ont engagé de vastes réformes en vue de la modernisation du secteur minier malien.

DES INNOVATIONS POUR DES INVESTISSEMENTS SÛRS ET SÉCURISÉS

Le Mali dispose d'importantes ressources minières, dont l'exploitation pourrait constituer une importante source d'emplois, de revenus et contribuer au processus de développement durable.

Cependant, ce secteur est confronté à d'immenses défis et renferme des enjeux qui obligent le Gouvernement de Transition à faire de la gestion des ressources minérales un des axes centraux de son action.

Les autorités maliennes ont engagé de vastes réformes en vue de la modernisation du secteur minier malien.

Ce secteur, marqué par une évolution importante au niveau mondial des pratiques, des moyens et des méthodes, est un pilier majeur de l'économie nationale qui devait se réinventer

Dès 2022, les autorités du Mali ont souhaité apporter **des innovations importantes en vue de répondre aux objectifs ci-après** :

1 Transformer profondément le cadre institutionnel du secteur minier en vue d'améliorer l'efficacité des services rattachés au ministère des mines et la gestion des ressources résultant de l'exploitation minière et pétrolière au profit du peuple ;

2 Permettre à l'Etat de capter les retombées du secteur minier avec l'inclusion des entreprises maliennes ;

3 Permettre à l'Etat de maîtriser le secteur minier et d'en assurer une organisation transparente et efficiente ;

4 Faire de l'industrie minière le fer de lance et le moteur de l'économie malienne pour amorcer le développement socio-économique du Mali.

Ces innovations permettront, à moyen et long terme, d'offrir un climat d'investissement minier dense et une industrie extractive tournée vers une prospérité partagée. Le Contenu local et le développement communautaire sont au cœur de ces innovations.

7

GRANDS CHANTIERS DE LA RÉFORME



Un nouveau cadre législatif visant à transformer le secteur minier en moteur de développement inclusif pour le Mali.

1 Relecture du Code minier : Le Mali a adopté la Loi n°2023-040 du 29 août 2023 portant Code minier en République du Mali. Ce nouveau cadre législatif vise à transformer le secteur minier en un moteur de développement inclusif pour le Mali, en assurant une meilleure redistribution des richesses.

2 Adoption d'une Loi relative au Contenu local : La Loi n°2023-041 du 29 août relative au contenu local dans le secteur minier a pour objectifs, entre autres, de renforcer l'intégration des entreprises locales dans le secteur minier, de promouvoir la création d'emplois locaux, de favoriser le développement socio-économique durable et d'encourager le transfert de technologies et de compétences.

3 Création d'une Raffinerie nationale d'Or : Le Mali met en place une Société nationale de Raffinerie d'Or (SOROMA). Cette création vise essentiellement à donner corps aux dispositions du Code minier 2023, qui font, désormais, obligations aux sociétés d'exploitation minière, de procéder à l'affinage ou à la transformation des produits miniers dans les unités appartenant à l'Etat installées au Mali. Cette usine est donc destinée à recevoir l'ensemble de la production nationale pour le traitement du doré avant l'exportation.

4 Mise en place d'une Brigade spéciale des Mines : la Brigade spéciale des Mines est annoncée dans le Code minier. Sa création vient concrétiser la volonté des Autorités maliennes de poursuivre les infractions à la loi et à la réglementation minière et de renforcer la lutte contre les pratiques illégales de l'exploitation minière.

5 Assainissement du Cadastre minier national : Un processus d'assainissement du Cadastre minier a été opéré et sera conclu par l'opérationnalisation d'un nouveau système de gestion du Cadastre minier. Ce nouveau système est conçu pour prendre en charge toutes les innovations du Code minier de 2023 et pour garantir la sécurité et la transparence des opérations de délivrance des titres miniers

6 Relecture des textes des services de l'administration minière : Cette réforme institutionnelle vise à permettre à l'administration minière d'être à la hauteur des nouveaux défis du secteur extractif. La Direction nationale de la Géologie et des Mines, le Programme de Développement des Ressources minérales (PDRM), le Bureau d'Expertise, d'Evaluation et de Certification des Diamants Bruts (BEECDB) ou encore la Chambre des Mines du Mali sont inscrits dans un processus de reconfiguration des missions et de leurs moyens d'action.

7 Encadrement du secteur artisanal : l'Etat du Mali entend créer les conditions d'un meilleur encadrement du secteur de l'artisanat minier. Ceci passera par la création d'un organe d'encadrement de l'artisanat minier mais aussi par des dispositifs de financement de la réhabilitation et de la fermeture des sites artisanaux.

APERÇU DU POTENTIEL MINIER

Le Mali dispose d'un potentiel géologique important avec une grande diversité de substances minérales qui, si elles sont bien exploitées avec profit pour le pays et les éventuels partenaires, pourraient permettre au Mali d'être l'un des premiers pays producteurs de minerais en Afrique et dans le monde.

Aujourd'hui, l'or représente la majorité des opérations minières avec environ 60 tonnes par an.

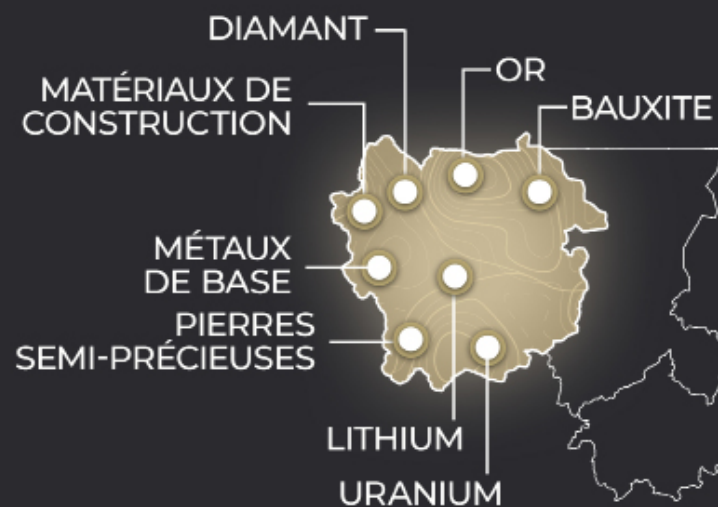
À l'Ouest et au Sud du Mali, les formations paléoprotérozoïques du craton ouest africain sont reconnues pour leur important potentiel minier, comme en témoigne la présence de plusieurs gisements tels que Sadiola, Yatéla, Gara, Yalea, Loulo, Gounkoto, Tabakoto, Fekola, Morila, Syama, Tabakoroni, Nampala, Komana, Faboula, Kalana, Bagama, etc.

Aujourd'hui, l'or représente la majorité des opérations minières avec environ 66 tonnes par an. Cette production est concentrée dans le Sud et l'Ouest du Mali (les localités de Kayes, Koulikoro, Bougouni, Sikasso). Dans ces localités plusieurs autres projets sont en phase d'exploration et de développement. Ces projets cités couvrent non seulement les substances comme l'or mais aussi d'autres substances telles que le lithium, les polymétaux, etc.

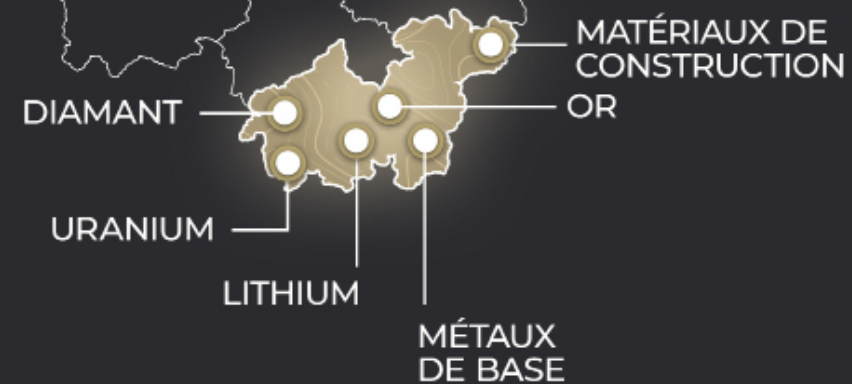
LES ZONES MINIÈRES DU MALI

MALI OUEST

Situation géographique	District de Kayes et de Kéniéba
Région(s) couverte(s)	Kayes
Potentialités	Or, Diamant, lithium, Bauxite, Uranium, métaux de base, matériaux de construction, pierres semi précieuses
Grandes mines	Sadiola, Yatéla, Loulo, Gounkoto, Tabakoto,



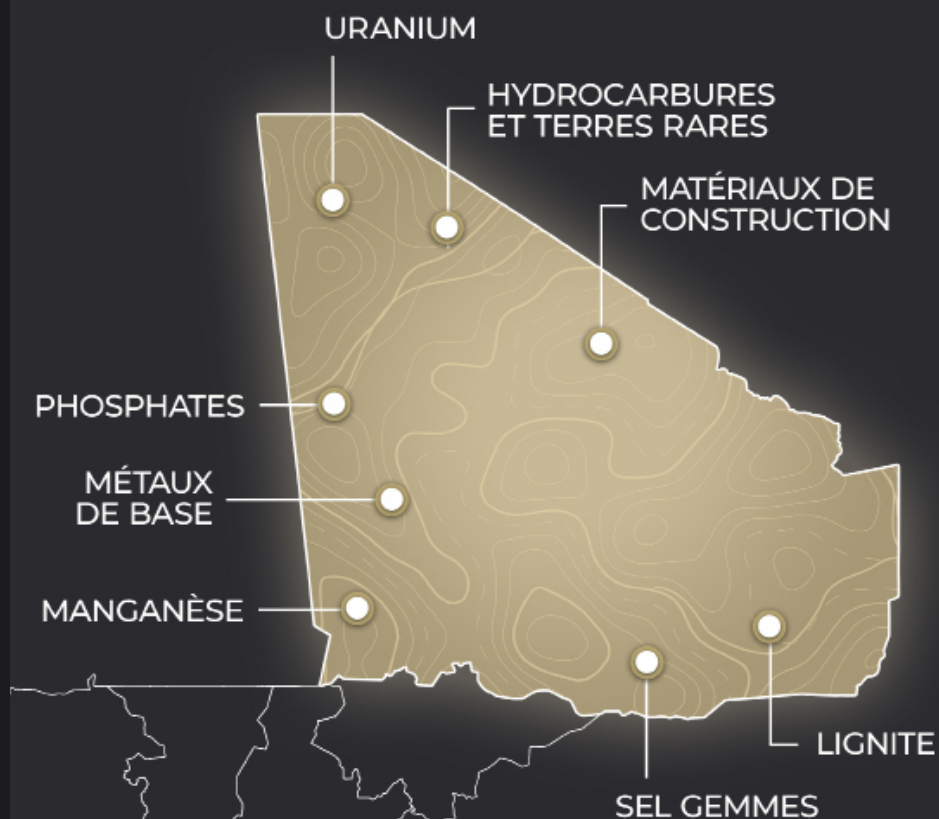
MALI NORD



Situation géographique	District de Guéttatira, Gourma Oriental, Adrar des Iforas
Région(s) couverte(s)	Mopti, Tombouctou, Gao et Kidal, Taoudéni,
Potentialités	Sel gemmes, matériaux de construction, phosphates, manganèse, Uranium, métaux de base, lignite, hydrocarbures et les terres rares

Situation géographique	District de Kangaba, Yanfolila, Bougouni, Bagoé
Région(s) couverte(s)	Koulikoro, Bougouni, Sikasso
Potentialités	Or, diamant, lithium, métaux de base, matériaux de construction
Grandes mines	Bagama, Morila, Foulaboula. Goulamina, Kodiéran, Kalana, Syama, Tabakoroni, Nampala

MALI SUD



DIVERSIFICATION DE L'EXPLOITATION

UN OBJECTIF STRATÉGIQUE



Entre 2024 et 2025, le Mali a procédé à la mise en service de deux mines de lithium.

La politique de développement de l'industrie minière du Mali, centrée sur la diversification de l'exploitation des ressources minérales, **promeut, sur ces dernières années, les investissements dans l'exploration et l'exploitation de substances autres que l'or.**

Entre 2024 et 2025, le Mali a procédé à la mise en service de deux mines de lithium. Ces deux mines permettent au Mali de se positionner sur la production du spodumène de lithium, substance stratégique dans un contexte mondial marqué par l'accélération de la transition énergétique et une demande croissante en matériaux stratégiques.

Le Mali est disposé à développer d'autres substances d'importance stratégique pour son développement et celui des industries dans le monde.



STATUS OF MINERAL REVERSES IN 2022

MATIÈRES	UNITÉ	QUANTITÉS	RÉGIONS
Or	Tonne	2 000	Kayes, Sikasso, Koulikourou, Kidal
Calcaire	Tonne	40 Millions	Bafoulabe, Hombari
Schistes bitu-	Tonne	10 Milliards	Agamor
Cuivre	-	Indices	Nioro, Gao, Kidal
Minerai de fer	Tonne	2 Milliards	Kayes, Diamou, Bamako
Bauxite	Tonne	1,2 Milliard	Kayes Ouest, Bamako
Marbre	Tonne	60 Millions	Kayes, Koulikourou
Sel gemme	Tonne	53 Millions	Taoudénit
Phosphates	Tonne	20 Millions	Tilemsi
Manganèse	Tonne	10 Millions	Ansongo, Kolokani
Plomb-Zinc	Tonne	1,7 Million	Kayes, Kidal, Bougouni, Sikasso
Gypse	Tonne	450 000	Kidal, Tombouctou
Uranium	Tonne	11 000	Kayes, Gao, Kidal
Lithium	Tonne	5 781 Millions	Sikasso, Kayes
Diamant	Carat	2 359 331	Kenieba, Yanfolila, Kangaba



RÉPUBLIQUE DU MALI
Ministère des Mines
Cité Administrative, Batiment 3, Bamako, Mali
mines.gouv.ml / +223 20 01 35 00